



# Extrait de délibération

## Comité syndical 31 janvier 2022 – Parthenay

Identifiant  
2022-01-001C

L'An Deux Mille Vingt et Un le vingt-deux novembre à 18h, le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans un lieu inhabituel de ses séances en raison de la crise sanitaire, sous la présidence de Monsieur Didier Gaillard, président.

M Claude BEAUCHAMP a été désigné secrétaire de séance.

**Date de la convocation :** 25 janvier 2022  
**Nombre de délégués en exercice :** 31 titulaires / 31 suppléants  
**Présents :** 14 titulaires, 4 suppléants  
**Absents, excusés :** 14 titulaires, 27 suppléants  
**Votants :** 17

Com. de communes	Titulaires présents	Titulaires excusés et/ou suppléés	Suppléants avec vote	Autres suppléants présents
Airvaudais-Val du Thouet	CHABAUTY Gérard, FOUILLET Olivier	BIRONNEAU Pascal, NOLOT Monique,		
Parthenay-Gâtine	BACLE Jérôme, BOUCHER Hervé-Loïc, BRESCIA Nathalie, CHAUSSONNEAUX Jean-Paul, CHEVALIER Eric, CLEMENT Guillaume, DIEUMEGARD Claude, GAILLARD Didier, GUERIN Jean-Claude,	AYRAULT Bérengère, BERGEON Patrice, CUBAUD Olivier, GILBERT Véronique, PARNAUDEAU Guillaume	BEAUCHAMP Claude, SICAUD Mickaël	
Val de Gâtine	BARANGER Johann, CHAUSSERAY Francine, SAUZE Magalie	ATTOU Yves, BAILLY Christiane, BIRE Ludovic, FRADIN Jacques, JEANNOT Philippe, LIBNER Jérôme, MICOU Corine, OLIVIER Pascal, RIMBEAU Jean-Pierre, TAVERNEAU Daniëlle	AUDEBERT Claude	DUMOULIN Guillaume (visio)

## Contrat régional de dynamisation et de cohésion : Demande de subvention ingénierie 2021 pour les missions de Chef de projet territorial / Coordination santé / Animation du programme LEADER

Le Conseil régional Nouvelle Aquitaine, par délibération du 10 avril 2017, a fixé les principes et objectifs stratégiques de la nouvelle politique contractuelle territoriale.

Son règlement d'intervention adopté le 26 mars 2018 vise à permettre la déclinaison opérationnelle, il précise les dispositifs mobilisables et répond plus spécifiquement à deux besoins :

- une approche différenciée en fonction du niveau de vulnérabilité notamment en matière d'aide à l'ingénierie territoriale ;
- un cadre d'intervention unifié entre les 3 anciennes régions.

Le Pays de Gâtine, engagé dans le processus de contractualisation, a été classé territoire en situation de vulnérabilité relative. Il peut bénéficier de ce fait dans le cadre de son contrat de « **dynamisation et de cohésion** » d'un cofinancement de l'ingénierie développée et mise à disposition des acteurs du territoire.

## Le cahier de charges relatif à l'ingénierie prévoit différents profils de poste :

- Chef de projet territorial (maximum 0,5 ETP) : interlocuteur privilégié de la Région, il œuvre à l'élaboration du contrat et à sa mise en application, son suivi et application ;
- Chef de projet économie, emploi, formation (1 ETP) : animateur et coordonnateur de l'action économique sur le territoire de projet en lien avec l'ensemble des acteurs de l'écosystème territorial ;
- Chargé(e/s) de mission thématique (1,5 ETP) : ingénierie mobilisée au regard de la stratégie du contrat et des actions retenues.

En tant que pilote de la contractualisation, le pays est identifié par la région comme son interlocuteur privilégié pour la mise en œuvre du contrat, il a dans ce cadre un rôle de coordination et de suivi du contrat et peut solliciter un cofinancement sur plusieurs postes.

Profil de poste	Soutien régional	Missions
<b>1. Chef de projet territoria</b>		
Emmanuelle HERBRETEAU	0.5 ETP	<p>Interlocuteur privilégié de la Région dans la mise en œuvre du contrat, il coordonne et participe à la <b>mise œuvre du projet de développement global</b> du territoire</p> <p>Pilotage, animation et articulation des différents programmes</p> <p>d'intervention sur le territoire</p> <p>Mise en œuvre des instances de gouvernance, d'outils de suivi, Instruction et portage des projets du territoire et information des porteurs de projets</p> <p>Développement et animation de la contractualisation, des partenariats et des réseaux professionnels</p> <p>Organisation et animation de la relation avec la population</p> <p>Partenaire technique des services de la Région Nouvelle- Aquitaine, dans le déploiement de leurs politiques</p>

Profil de poste	Soutien régional	Missions
<b>2. Chef de projet Santé</b>		
Ronan CESBRON	0.5 ETP	<p>Interlocuteur privilégié de la Région et des acteurs du territoire dans la <b>mise en œuvre du contrat local de santé et de l'appui aux porteurs de projets.</b></p> <p>Appui des professionnels de santé dans l'élaboration de leur projet de santé</p> <p>Appui des collectivités en parallèle de la définition du projet de santé des professionnels sur la partie immobilière des projets.</p> <p>Appui des initiatives et projets collectif au regard du contrat local de santé et en lien avec les partenaires du territoire.</p> <p>Suivi, en lien avec le chargé de mission SIG du PETR, des données statistiques relatives à l'offre de soins de premier recours sur le territoire,</p> <p>Relais-expert du territoire avec les institutions régionales et nationales sur l'évolution de l'offre de soins mais également sur le relais auprès des acteurs des dispositifs et appels à projet disponibles.</p> <p>Elément moteur pour initier des projets innovants permettant d'ancrer de nouvelles pratiques professionnelles (E-santé et coopération sanitaire et médico-sociale) entre les acteurs du territoire</p>

**En complément, une ingénierie d'animation du programme LEADER peut être financée.** La politique régionale d'aménagement du territoire doit s'articuler avec la mise en œuvre optimale du programme LEADER pour lequel la Région est autorité de gestion. Cette articulation est une condition de l'utilisation efficiente des moyens de financement mis à disposition par les différents partenaires : Europe, Etat, Région, Départements, collectivités territoriales, partenaires privés.

### Objectifs :

- Soutenir les plans de développement de chaque GAL au regard des orientations de politique régionale, notamment en matière d'économie, emploi, formation et innovation.
- Favoriser la réalisation d'expérimentations et de projets territoriaux innovants et structurants s'inscrivant dans le cadre des compétences régionales.

La mission d'animation couverte par 1 équivalent Temps Plein au Pays de Gâtine, comprend :

- L'animation du projet dans ses différentes composantes et dans sa transversalité (mise en œuvre des synergies, montage des opérations.
- L'accompagnement du ou des projets de coopérations
- La capitalisation
- La participation au réseau régional
- La gestion financière
- Une évaluation du programme, au fil de l'eau, ou à mi-parcours et en fin de programme, sera réalisée pour permettre d'ajuster le pilotage.

Dans le cadre de la politique régionale, le poste d'animation du programme LEADER peut être soutenu à hauteur de 10 000 € maximum pour 1 ETP.

**Au vu de ce qui précède, les membres du comité syndical décide d'autoriser le Président à déposer auprès des services régionaux une demande de subvention « ingénierie » pour les missions suivantes :**

- la mission de chef de projet territorial assurée par Emmanuelle HERBRETEAU sur la base de 0,5 ETP,
  - la mission de coordination santé assurée par Ronan CESBRON sur la base de 0,5 ETP,
  - la mission d'animation du programme LEADER assurée par Mathias VERHEYE sur la base de 1 ETP,
- selon les conditions mentionnées ci-dessus et le plan de financement prévisionnel suivant :

Prénom et NOM du chargé de mission	Missions	Type et durée du contrat	Temps affecté en ETP	Coût des charges (bruts + charges)	Plan de financement				
					Région	UE	Etat	Dép79	Fonds propres
Emmanuelle HERBRETEAU	Chef de projet territorial	CDD	0,5	30 000,00 €	12 500,00 €	- €	- €	- €	17 500,00 €
Ronan CESBRON	Thématique - Coordination santé	Titulaire FPT	0,5	59 500,00 €	12 500,00 €		15 000,00 €	- €	32 000,00 €
Mathias VERHEYE	Animation programme LEADER	CDD	1	40 100,00 €	10 000,00 €	22 080,00 €	- €	- €	8 020,00 €
<b>TOTAL GENERAL</b>			<b>2</b>	<b>129 600,00 €</b>	<b>35 000,00 €</b>	<b>22 080,00 €</b>	<b>15 000,00 €</b>	<b>- €</b>	<b>57 520,00 €</b>

Fait à Parthenay, les jour, mois et an que dessus.  
 Au registre sont les signatures.  
 Pour copie conforme

Le Président  
 Didier GAILLARD